

DEC172197DR17

**Décision portant délégation de signature à Mme Edith Mazuet, responsable du service des ressources humaines à temps partagé, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Gabrielle Inguscio, déléguée régionale de la délégation Bretagne – Pays de la Loire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC171380DAJ du 27 avril 2017 nommant Mme Gabrielle Inguscio, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne – Pays de la Loire ;

**Vu** la décision DEC150285DR17 du 22 janvier 2015 nommant à Mme Edith Mazuet, aux fonctions de responsable du service des ressources humaines à temps partagé ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Gabrielle Inguscio, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne – Pays de la Loire, délégation est donnée à Mme Edith Mazuet, responsable du service des ressources humaines à temps partagé, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire<sup>1</sup>.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 5 juillet 2017

La déléguée régionale

Gabrielle INGUSCIO

---

<sup>1</sup> Il est possible de prévoir un ou plusieurs autres délégataires en cas d'absence ou d'empêchement du (de la) délégué(e) régional(e) et du premier délégataire